

# ACTION URGENTE

## RDC. UN MILITANT ET UN AVOCAT DÉTENUS DANS UNE STRUCTURE MILITAIRE

**Jean-Marie Kalonji, militant du mouvement de jeunesse Quatrième voie / Il est temps, a été arrêté par des soldats le vendredi 23 juin à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Sylva Mbikayi, son collègue et avocat, a été arrêté quelques heures plus tard, lorsqu'il a tenté de rendre visite à Jean-Marie Kalonji à l'endroit où celui-ci était détenu.**

**Jean-Marie Kalonji** a été arrêté par des soldats au niveau d'un poste de contrôle situé à la sortie d'un camp militaire dans le quartier de Salongo (commune de Lemba) le vendredi 23 juin vers 16 h 30, alors qu'il quittait la maison de son frère. Quand il a expliqué qu'il ne pouvait pas présenter son passeport parce que ce document était dans une ambassade à laquelle il avait demandé un visa, les soldats ont remis en question sa nationalité et ont fouillé son sac, qui contenait des prospectus concernant la bourse d'études Lumumba, un programme mis en place par le mouvement de jeunesse Quatrième voie / Il est temps. Coordonnateur de ce mouvement, qui vise à défendre les droits de la jeunesse congolaise, Jean-Marie Kalonji a fait campagne pour la paix et la démocratie en RDC.

Au moment de son arrestation, Jean-Marie Kalonji était au téléphone avec une collègue, qui a entendu une partie de la conversation avec les soldats. Elle a alerté **Sylva Mbikayi**, un avocat qui soutient Quatrième voie / Il est temps. Lorsque Sylva Mbikayi est arrivé au camp militaire où Jean-Marie Kalonji était détenu, il a également été arrêté.

Jean-Marie Kalonji et Sylva Mbikayi ont été transférés au quartier général du service de renseignements de l'armée vers 23 heures. Selon la famille de Jean-Marie Kalonji, les deux hommes ont été soumis à des mauvais traitements par les soldats avant leur transfert. Ils sont détenus au quartier général depuis lors, sans être autorisés à entrer en contact avec leurs proches ni à consulter un avocat. Pour l'heure, ils n'ont pas été inculpés.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :**

- demandez aux autorités congolaises de libérer Jean-Marie Kalonji et Sylva Mbikayi immédiatement et sans condition ;
- appelez-les à faire le nécessaire pour que Jean-Marie Kalonji et Sylva Mbikayi puissent immédiatement entrer en contact avec leur famille, consulter l'avocat de leur choix et bénéficier de soins médicaux, et ce sans restriction ;
- exhortez-les à veiller à ce que Jean-Marie Kalonji et Sylva Mbikayi ne soient pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 14 AOÛT 2017 :**

Ministre des Droits humains  
Marie-Ange Mushobekwa  
Ministère des droits humains  
Place Royale  
Kinshasa-Gombe  
République démocratique du Congo  
Courriel :  
mushobekwa.likulia@gmail.com

**Formule d'appel : Madame la Ministre,**

Responsable du service de renseignements de l'armée  
Général Delphin Kahimbi  
Détection militaire des activités anti-patrie (DEMIAP)  
Avenue Bokoro  
Kintambo, Kinshasa  
République démocratique du Congo

Courriel : Dkahimbi@yahoo.fr  
**Formule d'appel : Monsieur,**

### **Copies à :**

Ministre de la Justice  
Alexis Thambwe Mwamba  
Ministère de la Justice  
Place de l'Indépendance  
Kinshasa-Gombe  
République démocratique du Congo  
Courriel : minjustdh@gmail.com

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la République démocratique du Congo dans votre pays.**

### **Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax numberEmail addressSalutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## RDC. UN MILITANT ET UN AVOCAT DÉTENUS DANS UNE STRUCTURE MILITAIRE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jean-Marie Kalonji est un ressortissant congolais. Cela fait 20 ans que la RDC ne délivre pas de cartes d'identité à ses citoyens ; par conséquent, ceux-ci utilisent leur carte d'électeur et / ou leur passeport pour justifier leur identité.

Jean-Marie Kalonji a déjà été arrêté en décembre 2015. Il a été détenu au secret pendant quatre mois et demi par l'Agence nationale de renseignements (ANR). La société civile s'est mobilisée pendant des mois en sa faveur et il a finalement été transféré à la prison de Makala, où il a été maintenu en détention jusqu'au 27 août 2016. Il a été remis en liberté après que son nom a été inclus dans une liste de prisonniers politiques devant être libérés, alors que des mesures destinées à rétablir la confiance étaient adoptées à l'approche du dialogue national sur l'avenir politique de la RDC dirigé par l'Union africaine.

Depuis sa sortie de prison, Jean-Marie Kalonji est un membre actif de Quatrième voie / Il est temps. Ce mouvement défend les droits de la jeunesse en RDC, promeut l'éducation civique et fait participer les jeunes à des projets sociaux visant à amener des changements. En collaboration avec Congo love, une organisation qui vise à autonomiser et à éduquer la population en RDC par le biais d'activités culturelles, Quatrième voie / Il est temps a organisé des activités telles que des tournois de football à Kinshasa et des ateliers sur l'égalité entre femmes et hommes. Dans le cadre de sa dernière initiative en date, la bourse d'études Lumumba, le mouvement sélectionnera et financera 10 étudiants afin de leur permettre de suivre des études dans un des 10 établissements (universités ou autres) sélectionnés à Kinshasa tout en contribuant à l'un des projets sociaux de Quatrième voie / Il est temps.

Noms : Jean-Marie Kalonji et Sylva Mbikayi  
Hommes

AU 162/17, AFR 62/6635/2017, 3 juillet 2017